

Marriage of Alexis Dorais and Louise Paquet
9 October 1809
Saint Joachim, Chateauguay, Quebec

M. J.
Alexis Dorais
& Louise
Paquet

le neuvieme d'octobre. l'annuel trent six
neuf apres trois publications de bans au
parois de la mesme paroisse entre Alexis
Dorais fili majeur de Jacques Dorais & le bon
reuve Julien de Marguerite Lamy au
les pere & mere de cette paroisse de
part & Louise Paquet Dondulacien
Celle paroisse fili mineur de Louis
Paquet Labarreux de Marguerite

vautour de sa pere & mere de la paroisse
de St Constant d'autre part, l'occurrence
delicieux des parents & via le publicite
de trois bans fait dans la paroisse de
St Constant, comme il appert par le
certificat de Messire Constans prêtre,
sous leur leur mutuel consentement
sans aucune opposition & leur aises
donne la benediction nuptiale en presence
de Jacques Dorais de Louis Paquet leur
peres qui sont belignes de Jacques Dorais

Le neuvieme d'Octobre l'an mil huit cent neuf, apres trois publications de bans au prone de la messe paroissiale entre Alexis Dorais, fils majeur de Jacques Dorais, laboreur du lieu, et de Marguerite Lunegant, les pere et mere, de cette paroisse d'une part; et Louise Paquet, domeciler en cette paroisse, fille mineur de Louis Paquet, laboreur, et Marguerite Vautour, les pere et mere de la paroisse de Saint Constant d'autre part; Sous soussigned et accord des parent et apres ca publication de trois bans faite dans la paroisse de Saint Constant, comme il appert nam le certificat de Messire Conhayns Pretre, avon recu leur muteul consentement sans aucune opposition et leur avon donne la benediction Nuptiale en presence de Jacques Dorais et de Louis Paquet, leurs peres, qui n'ont soussigne de marques. Pretre?

The 9th of October, in the year 1809, after three announcements of banns at the himily of the parish masses, between Alexis Dorais, son of majority of Jacques Dorais, laborer of this place, and Marguerite Lunegant, the father and mother, of this parish, of one part; and Louise Paquet, living in this parish, minor daughter of Louis Paquet, laborer, and Marguerite Vautour, the father and mother, of the parish of Saint Constant of the other part; Under the undersigned and agreement of the parents and after the announcement of 3 banns made in the parish of Saint Constant, as it appears the name on the certificate of Mister Conlugns, priest have received their mutual consent without any opposition and have given them the Nuptual Blessing in the presence of Jacques Dorais and Louis Paquet, their fathers, who have not signed their marks.

Priest?